

Résolution du 30 septembre 2021 de Uzma Khamis Vannini, Benedicte Amsellem-Ossipov, Anne Carron, Chirstel Saura, Ana Baciela, Matthias Erhardt, Valatin Dujoux, Anna Barseghian, Louise Trottet, Omar Azzabi, Yves Herren, Oriana Brücker, Brigitte Studer,

« Sauvegarde de la vie, de l'intégrité corporelle et des droits des femmes afghanes : la Suisse doit s'engager, il y a urgence ! »

PROJET DE RESOLUTION

CONSIDERANT

- le rôle de la Suisse et Genève en tant que dépositaire des Conventions de Genève ;
- que d'après les lignes directrices de la Suisse concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme de 2013, la protection de ces personnes revêt une importance capitale ;
- que d'après ces lignes directrices « la Suisse plaide publiquement en faveur d'une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme et entreprend des démarches auprès des Etats dans lesquels ces derniers sont menacés et entravés dans leur travail par les autorités », ainsi que Genève ;
- que la protection et la promotion des droits de l'homme ainsi que le renforcement de l'Etat de droit font partie des objectifs de politique extérieure de la Suisse, ancrés dans la Constitution fédérale ;
- La Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus de 1998 qui prévoit que les défenseurs des droits de l'homme doivent être appuyés et protégés dans le cadre de leur activité
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, conclue le 18 décembre 1979 et, dont l'instrument de ratification déposée par la Suisse le 27 mars 1997

CONSTATANT

- l'attachement de la Ville de Genève, capitale de la paix et des droits humains, aux droits fondamentaux dont l'égalité ;
- la situation périlleuse et notoirement dramatique que vivent les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme en Afghanistan
- la situation des femmes en particulier dont les droits fondamentaux sont systématiquement bafoués, *a fortiori* celles qui s'engagent et/ou se sont engagées à les défendre
- la mise en danger constante de leurs vies, de leurs intégrités corporelles
- de l'inaccessibilité à l'éducation, à l'emploi, à la liberté et au respect de leurs droits fondamentaux et élémentaires

DEPLORANT

- notre impuissance face à cette tragédie humaine
- la mise en danger effective de 6 défenseuses des droit humains, actives dans la sauvegarde et défense des droits des femmes afghanes en particulier.

Soit ,

1. **Mme Muzda Baluch, née en 1995**, journaliste diplômée de l'Université de Journalisme de Kabul University, travaillant à l'Afghanistan's Women Rights Association (ci-après AWRA) depuis 2014 comme bénévole (présidente) membre très actif de AWRA, s'occupant de l'organisation et des relations d'AWRA avec la télévision, très connue et très exposée au niveau du pays dû à son importante activité féministe.

Et de sa famille composée de trois enfants,

Dunya Baluch née le 25-03-2010

Danyal Baluch né le 20-09-2012

Dina Baluch née le 02-06-2018

Et de son mari Ghulam Rasul Akrami né le 07-07-1987, médecin pédiatre.

2. **Mme Malai Baluch, née le 25-08-1979**, veuve, juriste et journaliste, bénévole de AWRA depuis 2014 elle a géré tous les débats télévisés d'AWRA, anciennement la cheffe du Département des affaires des femmes de la province de Nimroz.

Et de sa famille composée de trois enfants,

Maisam Arab né le 10-06-2005

Sana Arab née le 01-09-2010

Yamna Arab née le 13-05-2019

3. **Mme Mina Baluch, née le 22-04-1993**, célibataire et sans enfant, juriste au profil public très important car elle a été la cheffe du parlement de la jeunesse.

4. **Mme Parwin Azizi née le 30-04-1970**, juriste, membre fondatrice du comité d'AWRA.

Et de sa famille composée de 5 enfants

Sadique Hamidi né le 08-12-2005

Nagaina Hamidi née le 15-12-2007

Nada Hamdi née le 19-06 2011

Hoda Hamidi née le 19-06-2011

Asal Hamidi née le 03-11-2019

Ainsi que de son époux M. Mahboob Hamidi, né le 05-09-1968, ancien chef du Département de l'électricité, actif dans les domaines du Droit de l'Homme.

5. **Mme Aysha Baluch, née le 03-09-1985**, juriste, travaillant avec AWRA depuis 2021, directrice de la section juridique du Département des affaires sociales à Nimroz, au profil public très important.

Et de sa famille qui était jusqu'à récemment composée deux enfants:

Iman Baluch né le 24-02-2006

Mahsa Baluch née le 13-05-2019

Masha est décédée la semaine dernière à la suite d'une crise d'asthme. Sa mère n'a pas pu se rendre avec la petite à l'hôpital ou chez un médecin car sortir de leur refuge était trop risqué. Madame Baluch a essayé de la soigner avec des médicaments qu'elle avait pris avec elle, Masha est décédée dans ses bras.

6. **Mme Shabnam Yousuf Zai, née le 27-06-1981**, juriste, très active dans son travail avec AWRA depuis 2014.

Et de sa famille composée de 5 enfants

Ahmad Nawid Yousuf Zai né le 01-07-2008

Ahmad Walid Yousuf Zai né le 24-02-2013

Mohamad Adib Yousuf Zai né le 16-09-2014

Mohammad Najeeb Yousuf Zai né le 16-02-2017

Ainsi que son mari, M. Ahmad Farid Yusuf Zai, né en 1979, était chef de la police de Nimroz

Et qui se trouvent tous en danger de mort imminente actuellement cachés en Iran avec le risque concret d'être renvoyés en Afghanistan sous le régime taliban.

AGISSANT en conséquence,

Le conseil municipal de la Ville de Genève

déclare la nécessité du respect du droit à la vie et de la protection de ces personnes et invite le Conseil administratif à prendre langue avec les autorités cantonales et fédérales pour concrétiser sa politique de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et, de la défense des droits fondamentaux des femmes Afghane en particulier, en offrant ses bons offices et en entreprenant toutes les démarches nécessaires à la sauvegarde de la vie et de l'intégrité corporelle de Mesdames Muzda Baluch, Mina Baluch, Malai Baluch, Parwin Azizi, Aysha Baluch, Shabnam Yousuf Zai, ainsi que de leurs familles respectives et de leurs offrir refuge.